



Communauté de Communes du Pays de
Mormal et de Maroilles

Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes
Communes de :
Bousies
Croix-Caluyau
Fontaine au Bois
Forest-en-Cambrésis
Landrecies
Le Favril
Locquignol
Maroilles
Preux au Bois
Robersart

Landrecies, le 5 juillet 2010

Monsieur André DUCARNE
Président de la 2C2M

à

Mesdames, Messieurs,
Les délégués de la 2C2M

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du conseil communautaire qui aura lieu le

Lundi 12 juillet 2010

A 19 h 00

Au siège de la 2C2M – Caserne Clarke

4 Avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES

L'ordre du jour sera le suivant :

- Maison de l'initiative, de l'emploi et de la formation Sud Avesnois (MIEF)
- Décision budgétaire modificative
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
 - Restitution des résultats de l'étude d'optimisation et de mise en régie de la collecte et du transport des bennes de la déchetterie
 - Avenant au marché de collecte et de tri pour la reprise des points noirs et la réorganisation des tournées de collecte par la Société FLAMME
 - Convention d'autorisation de passage du service de collecte sur les voies privées pour les personnes âgées ou à mobilité réduite
- Garantie d'emprunt à la SEML d'Aménagement 2H2M
- Crédits régionaux au titre du Pays Sambre-Avesnois – Programmation 2010
 - Trame verte et bleue
 - Résidence intercommunale de la compagnie des Fous à réactions
- Réseaux des villes et villages numériques (RVVN)
- Questions diverses et informations.

Comptant vivement sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MORMAL ET DE MAROILLES
Avenue de la Légion d'honneur
BP 12096
59550 LANDRECIES
A DUCARNES